



BILLET de la mairesse

Un parc, aujourd'hui et pour demain

À la suite du référendum de novembre dernier concernant l'avenir du parc régional Dufresne, il nous fallait choisir un mode de fonctionnement adéquat pour assurer la préservation des espaces et la gestion des opérations d'entretien, d'éducation et de loisirs tout en étant fidèle du Plan directeur adopté en 2007.

Aujourd'hui, dix mois plus tard, je veux dresser un court mais très encourageant bilan de la situation.

Ce magnifique territoire, si cher à nos cœurs, chevauche deux municipalités. La formation d'un comité bipartite allait donc de soi, mais il fallait d'abord apprendre à cohabiter. Grâce au dialogue, de bonnes relations se sont établies avec les autorités de Val-Morin. Les préjugés ont été évacués et nous avons décidé de nous faire confiance.

La formation du comité devait convenir aux deux parties. Du côté de Val-David, vos représentants élus sont la mairesse et la conseillère Barbara Strachan. Les fonctionnaires municipaux concernés viennent à la table de travail pour assurer ensuite le suivi au quotidien. La fréquence des rencontres pourrait varier, mais depuis le mois de mars elles ont eu lieu une fois par mois.

Au besoin, nous faisons appel à des citoyens connaissant particulièrement bien les aspects physiques et géographiques de ce territoire ou possédant une expertise dans un domaine particulier. Le Comité d'entretien et d'aménagement des sites d'escalade du parc régional Dufresne formé

récemment en est un bon exemple. Nous avons la chance d'avoir au sein de notre population des ressources diversifiées et spécialisées et nous ne manquerons pas d'y avoir recours.

Dans le passé, les façons de faire ont longtemps relevé plus de la bonne volonté que de la bonne gestion. Il a fallu bien sûr changer des habitudes, bousculer des traditions, mais le résultat est encourageant. La Municipalité devient le maître d'œuvre à tous les niveaux et garantit à ses citoyens que la nature est protégée et leur héritage bien géré.

Pour ceux qui s'inquiètent encore du bien-fondé de ce nouveau mode de fonctionnement, voici quelques exemples concrets des résultats.

La signalisation et l'affichage ont été revus et l'enregistrement obligatoire satisfait nos assureurs tout en améliorant notre connaissance du profil des utilisateurs et de l'achalandage. Les diverses mesures de contrôle mises en

place contribuent également à sécuriser le site.

Nous trouvons des avantages au fait que la vocation sportive soit différente d'un côté et de l'autre du parc. Cela permet d'offrir une plus grande variété d'activités sans affecter les aires de préservation. Ainsi, Val-Morin développe des circuits plus propices au vélo de montagne, pendant que Val-David privilégie la randonnée pédestre et l'escalade. L'hiver, Val-Morin entretient des sentiers pour le ski de patin, alors que

Val-David fait le bonheur des amateurs de raquette et de ski de fond traditionnel.

Les changements les plus visibles sur le terrain se situent du côté des équipements. Quelques tables de pique-nique et plusieurs bancs ont été installés à des endroits où les gens aiment à s'arrêter pour manger, observer les grimpeurs ou admirer le paysage. On remarquera aussi la construction d'un nouveau garage, de nouveaux relais, de ponts et de garde-fous et l'installation d'un support à skis. Les rambardes du chalet d'accueil ont aussi eu droit à un bon décapage et à une nouvelle teinture. Qu'il s'agisse d'enjoliver, entretenir ou ajouter aux équipements existants, cela contribue d'une manière ou d'une autre à la qualité des services offerts dans le parc.

La nouvelle tarification, comportant maintenant des droits d'accès pour les grimpeurs, a déjà généré deux fois plus de revenus supplémentaires de notre côté sans pour autant surexploiter la nature, puisque l'achalandage est sensiblement le même qu'à l'été 2009.

Lorsque la situation le justifie, certains frais sont partagés entre les deux Municipalités. Autrement, chacune assume les frais liés aux activités qui se déroulent sur son territoire, qu'il s'agisse d'entretien, de personnel ou d'acquisition de matériel.

Le comité bipartite se penche actuellement sur la définition du périmètre du parc pour reconnaissance par la MRC des Laurentides. Il s'agit là d'une étape importante pour la protection de l'intégrité du territoire. D'autres mesures viendront s'ajouter en ce sens, puisque telle est la volonté de votre Conseil municipal qui continuera de vous tenir au courant des développements.

Nicole Davidson



Photo : Laurence-Amélie Montpetit

COMMUNAUTAIRE

LOGEMENTS à louer

Des logements sont actuellement libres à l'Office municipal d'habitation de Val-David, situé sur le chemin de la Rivière.

Rappelons que l'attribution de ces logements à loyer modique se fait par ordre de priorité, selon les besoins les plus criants, parmi une clientèle de personnes à faibles revenus âgées de 65 ans et plus.

Les personnes intéressées doivent remplir un formulaire disponible à la mairie et fournir diverses informations et documents concernant leurs revenus. Ces informations demeurent en tout temps confidentielles.

Le formulaire pourra être envoyé par la poste, sur demande (819.322.2900 poste 230 ou info@valdavid.com).

PROCHAINES COLLECTES DES GROS REBUTS 20 SEPTEMBRE et 18 OCTOBRE

OBJETS ACCEPTÉS

- Meubles de maison et de jardin : table, chaise, divan, bureau, lit, matelas, sommier, etc.
- Certains électroménagers : cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, chauffe-eau (PAS de réfrigérateur, de congélateur, ni de climatiseur).

Si l'objet ou les matériaux dont vous désirez disposer ne figurent pas à cette liste, **il est inutile de les mettre au chemin, vous risquez une contravention.**

Voyez les alternatives pour vous en débarrasser au calendrier des collectes distribué en début d'année et sur www.traindeviedurable.com

COMMENT JOINDRE les services municipaux

MAIRIE

2579, rue de l'Église, Val-David
Tél. : 819.322.2900
Télé. : 819.322.6327
info@valdavid.com

BIBLIOTHÈQUE

1355, rue de l'Académie, Val-David
Tél. : 819.322.2900 poste 233
Télé. : 819.322.6327
bibliotheque@valdavid.com

BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE

2525, rue de l'Église, Val-David
Tél. : 819.322.2900 poste 235
Télé. : 819.322.3204
tourisme@valdavid.com

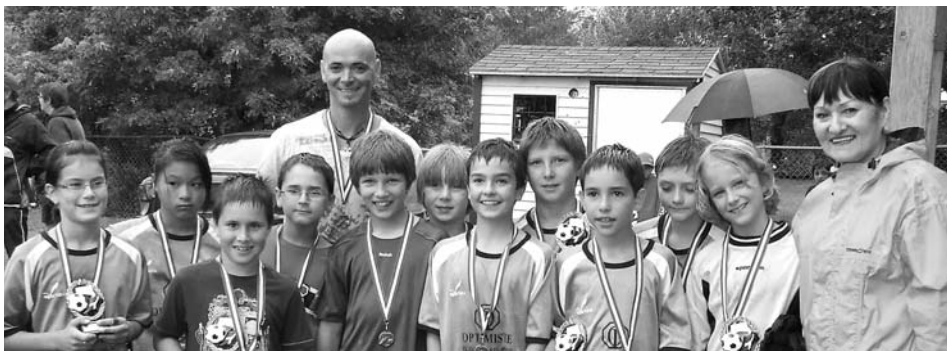
Rédaction :
Suzanne Gohier



Suite au verso

LOISIRS ET CULTURE

MAMAN, l'été est fini !!!!



MERCI à Jacques Boucher et à Raoul Pereira, responsables du programme de soccer, à tous les entraîneurs bénévoles, aux parents et aux enfants. MERCI aux commanditaires des équipes de soccer et à ceux de la journée *Bouge-toi d'là* :

- BMR Eugène Monette
- Caisse populaire de Sainte-Agathe
- Casse-croûte du parc
- Centre de ski Vallée Bleue

- Club optimiste Val-David/Val-Morin
- Clinique dentaire Val-David
- Construction Raynald Tisseur
- Garage Spad Auto
- Performance St-Sauveur
- Pharmacie Familiprix
- Roc & Ride
- Marché Métro Dufresne
- Tim Hortons



Ne manquez pas les Journées de la culture
24, 25 et 26 septembre.
Surveillez la publicité!

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

Rez-de-chaussée, rue de l'Église (ancien presbytère de Val-David)
1100 pieds carrés - Local clair à être aménagé
Exclusions : restauration, transformation d'aliments, cuisson
Prix du loyer à discuter

Le locataire sera sélectionné en fonction de la nature des activités commerciales ou autres qui doivent être de bon voisinage avec la vocation communautaire de l'immeuble.

Les organisations intéressées peuvent adresser leur demande par écrit à :
Municipalité du Village de Val-David - a/s Direction générale
2579, rue de l'Église, Val-David (Québec) J0T 2N0 • dg@valdavid.com

ENVIRONNEMENT

J'AI PLANTÉ un arbre...

Le parc des Amoureux est un des endroits les plus fréquentés quand on cherche un endroit tranquille et inspirant pour profiter d'un moment de détente au son des cascades d'eau. L'endroit mérite donc de figurer parmi nos priorités quand vient le temps de revégétaliser les bandes riveraines propriétés de la Municipalité.

Au printemps dernier, la terrasse en bois qui était depuis longtemps devenue dangereuse a été démolie. Un belvédère avec toit en bois sur assise de béton sécuritaire la remplacera bientôt. Les travaux seront suivis d'une revégétalisation autour de l'ouvrage, dans le respect de l'environnement et de la réglementation, pour remplacer ce qui aura été détruit, de manière à redonner son aspect naturel à la bande riveraine en même temps qu'un certain esthétisme. Aux abords de la rivière, on limite l'entretien, lorsque possible, à bonne distance du bord de l'eau.

Au parc Dion, plusieurs dizaines de pins ont été



plantés à l'été 2009 le long du ruisseau Doncaster. Ils ont déjà une hauteur appréciable. Un certain nombre d'arbres viendront s'ajouter cette année. Si vous passez par là, vous remarquerez peut-être que les petits chênes plantés en 2006 par les enfants et le Club optimiste se démarquent tranquillement du reste. Le temps faisant son œuvre, ce qui nous paraît bien petit aujourd'hui aura tôt fait de nous surprendre.

Depuis l'adoption de la politique de protection des rives et du littoral par le gouvernement du Québec, l'entretien des espaces verts municipaux se fait dans le respect des bandes riveraines. Lorsqu'on cesse ainsi d'entretenir certains espaces, il faut s'attendre à ce que, pendant un certain temps, l'endroit ait un aspect « abandonné ». Mais avant longtemps, on peut constater avec quelle harmonie la nature reprend ses droits. L'«abandon» peut aussi être synonyme de beauté lorsqu'on prend le temps de mieux regarder. Question de perspective !

SÉCURITÉ CIVILE

NOMINATION

Madame la mairesse et le directeur général sont heureux d'annoncer la nomination de monsieur **Réal Dufresne** aux postes de **directeur du service de Sécurité incendie** et d'**adjoint à la Sécurité civile**.

Monsieur Dufresne, déjà à l'emploi de la Municipalité, occupait jusqu'à récemment un poste de chauffeur-journalier au service des Travaux publics en plus de celui de directeur du service de la Sécurité incendie.

Délaissant les Travaux publics, il continuera d'occuper, à mi-temps, d'une part le poste de directeur du service de Sécurité incendie et,

d'autre part, la fonction d'adjoint à la Sécurité civile. À ce dernier titre, il sera appelé à contribuer à la planification et à la mise en place des mesures d'urgence et à agir à titre de préventionniste. La direction de la Sécurité civile est assurée par le directeur général, monsieur Serge Pourreaux.



PRÉVENTION avec Annie

Dans le cadre de la **Semaine de prévention des incendies**, du **3 au 9 octobre 2010**, les écoliers de Val-David recevront la visite de madame Annie Berthiaume. Si son nom ne vous est pas familier, sa photo ne vous est certainement pas étrangère. Madame Berthiaume a été victime, à l'âge de six ans, de l'explosion d'un contenant d'alcool surchauffé par le soleil et en porte cruellement les marques depuis.

Malgré cette tragédie, elle a choisi de se battre pour faire sa place au soleil et viendra livrer un message de prévention mais aussi d'espoir aux enfants.



CHANGEMENT D'HEURE, changement de piles

En soirée, le **jeudi 7 octobre**, des **piles seront distribuées gratuitement** à la porte du Marché Métro Dufresne. Comme il sera bientôt temps de changer les piles de vos avertisseurs de fumée, profitez-en!